

À propos

03 Édito

04 Panorama 2024

05 Informations générales

Environnement

12 Changement climatique

15 Pollutions

16 Eau et ressources marines

17 Biodiversité

18 Économie circulaire et déchets

Social

19 Effectifs de l'entreprise

Travailleurs de la chaîne de valeur

21 Communautés affectées

22 Consommateurs et utilisateurs finaux

Gouvernance

23 Conduite des affaires

24 Annexes



« Nous avons fait le choix d'utiliser la CSRD comme un levier stratégique. »

ous sommes fières de présenter le premier rapport de durabilité du groupe Caisse des Dépôts. Si le Groupe réalisait déjà de longue date un reporting volontaire en matière de durabilité, il s'agit de son premier exercice de conformité réglementaire, au titre de son assujettissement à la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

Au vu de la diversité du Groupe (groupe de groupes, acteur financier majeur, mais aussi opérateur dans de nombreux secteurs d'activité) et de la richesse de ce reporting, nous avons choisi de réaliser une synthèse que vous trouverez ici. Celle-ci met en exergue les principaux résultats de performance ESG du Groupe sur l'année 2024, ainsi que l'ambition du Groupe sur les thématiques matérielles pour l'ensemble de ses entités (atténuation, adaptation, biodiversité, effectifs de l'entreprise, communautés affectées, bénéficiaires finaux et gouvernance).

Utile en interne pour poursuivre la dynamique transversale et collective de transformation durable, l'intégration de la CSRD a également permis de mieux révéler nos impacts, risques et opportunités et d'y adosser nos politiques, nos plans d'action et nos résultats, selon un cadre désormais commun et harmonisé.

Au-delà d'un exercice de transparence, le groupe Caisse des Dépôts a ainsi fait le choix d'utiliser la CSRD comme un levier stratégique pour renforcer ses ambitions

en matière de durabilité et mieux articuler pilotages financier et extra-financier. Les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) ont ainsi été utilisées comme feuilles de route pour accélérer le renforcement de ses engagements et plans d'action avec, en particulier, sur le volet climatique, l'adoption d'un plan de transition climat intégrant des cibles de décarbonation consolidées à l'échelle du Groupe et une politique d'adaptation au changement climatique. Sur le volet de la protection des écosystèmes, les engagements en matière de biodiversité ont été renforcés et complétés d'engagements sur l'eau. En matière sociale, l'intégration des critères ESG dans la rémunération variable des dirigeants a été renforcée, des ambitions communes ont été définies à l'échelle du Groupe pour asseoir son rôle d'« employeur responsable ». et les priorités en matière de cohésion sociale et territoriale ont été clarifiées.

Ce rapport révèle ainsi que les actions du groupe Caisse des Dépôts contribuent à la transformation durable de notre pays : sur le volet environnemental, près de 80 % des émissions opérationnelles du Groupe (soit plus de 10 Mt équivalent CO₂ sur les scopes 1, 2 et 3) et plus de la moitié des émissions financées (soit près de 67 Mt équivalent CO₂ sur les scopes 1 et 2 des contreparties financées) font l'objet de cibles alignées avec les objectifs de l'Accord de Paris ; en 2024, près de 28 Md€ ont été mobilisés en faveur de la transformation écologique et près de 4 000 hectares ont été renaturés grâce à l'action





du Groupe. Sur le volet social, près de 123 000 logements sociaux, 252 établissements de santé et 161 établissements pour personnes âgées ont été financés, 168 projets industriels ont été soutenus et plus de 9 millions de personnes ont été accompagnées dans leur usage du numérique.

Pour poursuivre ce travail de transparence et pour renforcer le pilotage de nos impacts sur l'ensemble des thématiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance (ESG), nous aurons besoin que nos contreparties publient elles aussi une information détaillée sur leurs impacts ESG, sur cette base harmonisée.

Nous espérons que cette synthèse vous sera utile et vous en souhaitons une bonne lecture. ■

de gauche à droite

EN SAVOIR PLUS

durable groupe

→ Le document complet est disponible sur : https://www.caissedesdepots.fr/ rapport-annuel-2024

Panorama 2024

Une année marquée par l'intégration de la CSRD avec une double ambition : assurer le niveau de transparence requis pour le premier rapport de durabilité du Groupe et continuer à accélérer la prise en compte des sujets de durabilité à tous les niveaux.

ENVIRONNEMENT

Climat (ESRS E1)

Premier plan de transition Climat du Groupe, pour continuer à aligner progressivement toutes les activités sur un objectif de contribution à la neutralité carbone globale.

-23%

de réduction d'émissions de gaz à effet de serre opérationnelles entre 2023 et 2030 (nouvelle cible)

28 Md€

mobilisés en faveur de la transformation écologique (cible : 100 Md€ 2024-2028) **76**%

des émissions opérationnelles et

54%

des investissements et financements compatibles avec les objectifs de l'accord de Paris

Nature (ESRS E2, E3, E4, E5)

Une contribution active pour limiter les pressions sur les écosystèmes, et accroître nos impacts nets positifs en faveur de la biodiversité.



Empreinte biodiversité déjà réalisée par

des entités du Groupe

(cible: 100% d'ici à 2026)

Une nouvelle politique adaptation

Un double objectif : accroître la résilience des activités du Groupe et accompagner l'adaptation des territoires.

63%

des entités du Groupe ont engagé une démarche d'adaptation (cible : 100 % d'ici à 2026)



SOCIAL

Ressources humaines (ESRS S1)

De nouvelles ambitions communes Groupe autour de valeurs partagées.

Index égalité H/F Groupe et France de

92

(cible France: 95 d'ici à 2028)



des collaborateurs ont accès à des formations (cible : 90 % (France) sur un périmètre de 80 % des effectifs)

Enjeux sociétaux (ESRS S2, S3, S4)

Au cœur de la raison d'être du Groupe, un engagement fort en faveur de la cohésion sociale et territoriale.

122860

logements sociaux, très sociaux et intermédiaires financés

252

établissements de santé financés 168 projets industriels soutenus

+2 millions

de formations financées via le financement de structures



GOUVERNANCE

Gouvernance (ESRS G1)

Une culture d'intégrité visant l'exemplarité des pratiques dans la conduite des affaires et des relations avec les fournisseurs et sous-traitants 75%

des entités du Groupe ont formalisé un dispositif achats responsables (cible 100%)



Informations générales ESRS 2

06 Notre modèle d'affaires

Notre analyse de la double matérialité

08 Des enjeux ESG pleinement intégrés

à la stratégie du Groupe

09 Gouvernance de la durabilité

10 Charte finance responsable du Groupe

Le rapport de durabilité est établi sur le périmètre consolidé du Groupe, incluant la Caisse des Dépôts (dont le Fonds d'épargne), ses filiales consolidées et ses partenaires stratégiques.

Il couvre l'ensemble des activités du Groupe, à la fois financières et opérationnelles, en prenant en compte les impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur: les opérations en propre, les sous-traitants et fournisseurs en amont, les clients, les produits et services et les activités financées en aval.

Notre modèle d'affaires

Grand pôle financier public, le groupe Caisse des Dépôts dispose d'un modèle économique unique qui lui permet d'intervenir en soutien des politiques publiques pour la transformation de l'économie vers un modèle plus durable et solidaire.

Les entités :

- → La Caisse des Dépôts, Établissement public (Section générale et Fonds d'épargne).
- → Les filiales consolidées, en particulier : CDC Biodiversité, CDC Habitat, Compagnie des Alpes, Icade, CDC Informatique, Scet, Sfil, Société Forestière, Transdev.
- → Les partenaires stratégiques : Groupe La Poste détenu majoritairement par la Caisse des Dépôts, Bpifrance détenu en co-contrôle avec l'État.

Raison d'être



Alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, nous nous engageons, au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous.





RESSOURCES

Capital financier

1 388 Md€ bilan agrégé dont: 398 Md€ épargne centralisée, 684 Md€ dépôts réglementés, 69 Md€ fonds propres.

Capital humain

- + 360 000 collaborateurs dans le monde, dont 7 500 à l'Établissement public
- Mixité des statuts

Capital immatériel

- Notre histoire de près de 210 ans
- Nos valeurs: intérêt général, confiance, long terme
- Notre marque
- Nos engagements RSE et ESG

Missions

- Protéger l'épargne populaire
- Gérer des mandats publics
- Accompagner les parcours de vie
- Financer et soutenir le logement social
- Contribuer
 au développement
 économique

Priorités stratégiques

- Transformation écologique
- Souverainetés
- Cohésion sociale et territoriale

Modalités et leviers d'intervention

Accompagner Conseiller Consigner Garantir Gérer Investir Opérer Prêter

29 filiales et participations stratégiques

Réseau de proximité

16 directions régionales37 implantations territoriales

17 000 points de contact avec le Groupe La Poste



BÉNÉFICIAIRES

Associations

Bailleurs sociaux

Collectivités locales

Entreprises

État

Particuliers

Professions juridiques

Notre analyse de la double matérialité

L'analyse de double matérialité est un exercice préalable pour déterminer les impacts, risques et opportunités significatifs du Groupe. Elle prend en compte à la fois l'impact du Groupe sur l'environnement et la société, et les risques que font peser les facteurs environnementaux et sociaux sur le Groupe.

Compte tenu de la diversité et de la taille du Groupe, toutes les thématiques de durabilité sont matérielles sur au moins l'une des activités du groupe Caisse des Dépôts.

Six normes (Changement climatique, Biodiversité et écosystèmes, Effectif de l'entreprise, Communautés affectées, Consommateurs et utilisateurs finaux, Conduite des affaires) sont matérielles à l'échelle de l'ensemble du Groupe, les autres sont matérielles au moins sur un regroupement d'activité.

	Tourisme et loisirs	Transport et logistique	Immobilier	Services	Moyens généraux	Investissements et financements
Changement climatique (E1)	0	0	0	0	0•	0
Pollution (E2)	0	0	0	0	0 •	0
Eau et ressources marines (E3)	0	0•	0	0	0•	0
Biodiversité et écosystèmes (E4)	0	0 •	0	0	0•	0
Économie circulaire (E5)	0	0	0	0 •	0•	0
Effectif de l'entreprise (S1)	0	0	0	0	0	NA*
Travailleurs de la chaîne de valeur (S2)	0	0	0	0 •	o ●	0
Communautés affectées (S3)	0	0	0	0	○ ●	o •
Consommateurs et utilisateurs finaux (S4)	0	0	0	0	0	o •
Conduite des affaires (G1)	0•	0•	0	0	0•	0•
Matérialité financière : O Matériel O Important ° Fa	ible		stissements et financés			

Matérialité financière : O Matériel O Important ° Faible Matérialité d'impact : Matériel Important • Faible

* La chaine Investissements et financements correspond aux impacts et risques indirects issus des projets et contreparties financés. Les impacts et risques liés aux collaborateurs en propre de la chaîne de valeur Investissements et financements sont évalués dans Moyens généraux.

Des enjeux ESG pleinement intégrés à la stratégie du Groupe

Placée au cœur de sa raison d'être, la stratégie durable du groupe Caisse des Dépôts vise à répondre à un double objectif : accroître l'utilité du Groupe au service de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale, et minimiser les risques et impacts négatifs inhérents aux activités humaines en s'appuyant sur ses engagements ESG ambitieux.

Dispositif de pilotage

- Des politiques Groupe transversales à toutes les activités régulièrement renforcées
- Un plan stratégique intégrant la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale au cœur des priorités du Groupe
- Un cadre global de gestion des risques opérationnels et financiers intégrant les sujets de durabilité

Vue d'ensemble des politiques du groupe Caisse des Dépôts

	Er	vironnem	ent				So	cial		Gouve	rnance
Cli	mat		Na	ture		;	Social et	sociéta	ıl	Gouve	rnance
Atténuation	Adaptation	Pollution	Eau	Biodiversité	Économie circulaire	RH	Cohésio	n sociale et t	erritoriale	Éthique des affaires	Achats responsables
ESF	RS E1	ESRS E2	ESRS E3	ESRS E4	ESRS E5	ESRS S1	ESRS S2	ESRS S3	ESRS S4	ESF	RS G1
 → Politique clima et ses lignes sect immobilier, transp → Politique adap → Plan de transit 	torielles (énergie, port) otation	→ Politique → Politique	biodiversité eau	Politi (2025	ique nature 5)	→ Lignes of ESG dans I	tion employeu lirectrices por a rémunération e cohésion so de la médiati	ur l'intégration on des dirige ociale et territ	on de critères ants	 → Charte de déontologie → Politiques anti-corruption → Dispositif LCB-FT 	→ Déclaration achats responsables (2025)

O Charte finance responsable: exclusions, controverses, intégration de l'ESG dans les décisions de financement et d'investissement

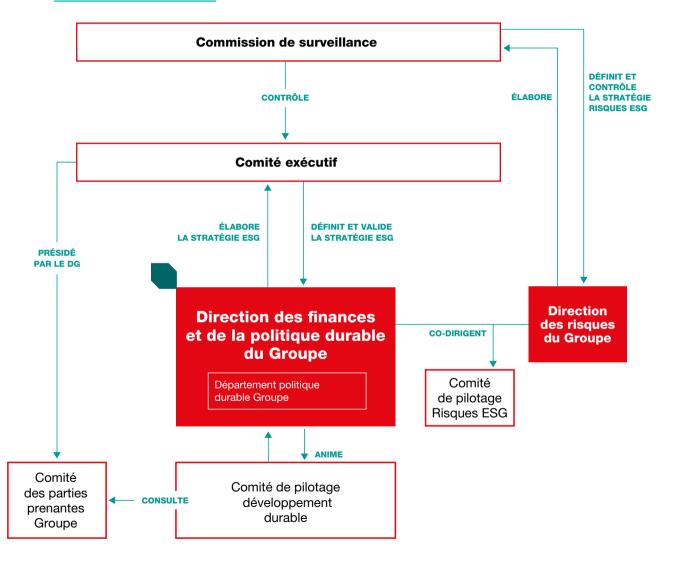
Gouvernance de la durabilité

Impulsée et contrôlée par les instances de gouvernance, la politique durable est élaborée conjointement avec les directions dans des comités de pilotage. Les résultats font l'objet d'une revue annuelle par les instances de gouvernance. Un comité des parties prenantes présidé par le directeur général permet de recueillir les retours de tiers au plus haut niveau de l'organisation.

Entre 25% et 30%

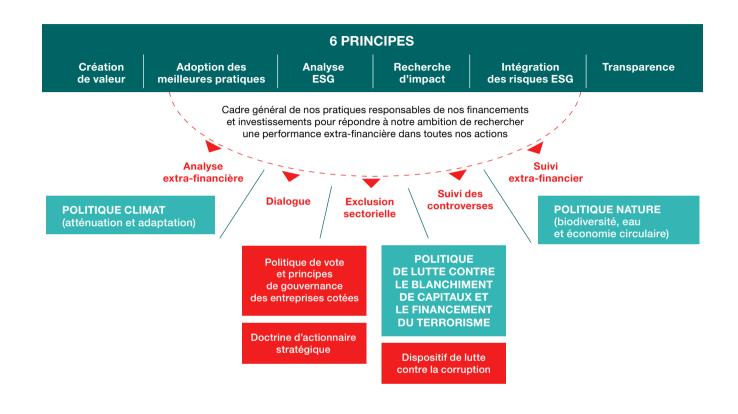
de la part variable de la rémunération des dirigeants est déterminée en fonction de critères ESG.

Schéma de gouvernance



Charte finance responsable du Groupe

Pour concrétiser ses ambitions, le Groupe s'est doté d'une charte finance responsable pour l'ensemble de ses métiers financiers. Initiée dès 2012 pour les investissements, et en 2023 pour les prêts, la charte a été mise à jour en janvier 2025 pour en renforcer les exigences en matière de finance responsable.



Analyse ESG

 En 2024, 99 % des investissements du Groupe ont fait l'objet d'une analyse sur les critères ESG (objectif de 100 %).

Engagement actionnarial

En 2024, 73 % des entreprises en portefeuille ont fait l'objet d'un dialogue actionnarial (échanges bilatéraux avec dirigeants, votes en assemblée générale, initiatives conjointes avec les investisseurs de la place) sur les sujets ESG pour les inciter à améliorer leurs pratiques.

Prêts thématiques

Large gamme de prêts (dont prêts bonifiés) pour des projets à dimensions sociale et/ou environnementale. Pour les autres prêts, objectif d'intégrer des critères d'analyse ESG minimaux, et d'accompagner les contreparties avec notamment des outils de diagnostic.

Avis ESG en comité d'engagement du Groupe

 En 2024, 100 % des dossiers présentés en Comité d'engagement du Groupe ont fait l'objet d'un avis ESG indépendant.



Environnement

- 12 Changement climatique
- 15 Pollutions
- 16 Eau et ressources marines
- 17 Biodiversité
- 18 Économie circulaire et déchets

Social

- 19 Effectifs de l'entreprise
- 20 Travailleurs de la chaîne de valeur
- 21 Communautés affectées
- 22 Consommateurs et utilisateurs finaux

Gouvernance

23 Conduite des affaires

Pour chaque norme thématique sont présentés : les principaux impacts, risques et opportunités en matière de durabilité, les politiques pour y répondre, la déclinaison en stratégie et plan d'actions, et les principaux indicateurs de suivi. Pour chaque norme, le Groupe est désormais doté de feuilles de route pour continuer à opérationnaliser ses engagements et rendre compte de ses résultats.



ATTÉNUATION

Changement climatique

Le groupe Caisse des Dépôts s'inscrit dans un objectif de contribution à la neutralité carbone collective, en s'engageant à réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre et à contribuer aux financements des objectifs nationaux.

Impacts, risques et opportunités

Impacts négatifs liés aux émissions de gaz à effet de serre du Groupe et de ses filiales.

Impacts positifs des activités du Groupe pour le financement de la transformation écologique et le développement de nouveaux produits et services associés.

Risques de transition pour les activités opérationnelles et pour les contreparties financées.

Pour en savoir plus

 Synthèse de la politique climat – atténuation

Nos engagements

La politique climat du Groupe porte trois ambitions :

- → Financer massivement les secteurs de la transformation écologique: 100 Md€ entre 2024 et 2028.
- → Décarboner les activités financières et les portefeuilles: -23 % de réduction des émissions opérationnelles entre 2023 et 2030 ; 60 % des investissements et financements compatibles avec les objectifs de l'accord de Paris d'ici à 2028.
- → Éliminer progressivement les activités très émissives.

Elle est complétée par trois lignes sectorielles (Énergie, Immobilier, Transport).

Exclusions

- → Energies fossiles: exclusions des activités les plus émissives et engagement de sortie du charbon thermique et du pétrole du charbon thermique, ainsi que du pétrole et du gaz non conventionnels.
- → Exclusion* des projets d'autoroutes et d'aéroports non compatibles avec la Stratégie nationale bas carbone (* exceptions en Outre-Mer).
- → Exclusion des entreprises des secteurs automobile et aérien n'ayant pas de trajectoire 1,5 °C.

NOS ACTIONS

- Cartographie des risques de transition et déploiement d'un outil de mesure des risques climatiques dès l'instruction.
- ✓ Élaboration d'un nouveau plan de transition climat Groupe aligné 1,5°C:
- pour les activités opérationnelles : sobriété, rénovation des bâtiments, changement de mix énergétique, électrification des flottes;
- pour les activités financières: strict encadrement des secteurs très émissifs, engagement actionnarial et accompagnement des contreparties sur leur décarbonation.
- Mise à jour de la politique Immobilier, avec anticipation du calendrier réglementaire sur le traitement des passoires thermiques, systématisation des dispositifs incitatifs pour les prêts sur les bâtiments énergivores.
- Objectif de 100 % des offres de prêts « verts » sur Immobilier, Énergie et Transport alignés sur les critères substantiels de la taxonomie européenne.

Nos résultats

Mobilisation en faveur de la transformation écologique

Objectif 2024-2028 : **100 Md€**

Réalisé : 28 Md€

Ayant permis de financer

39 017

rénovations thermiques de logements sociaux

1,6 million de m²

ayant fait l'objet de travaux d'amélioration énergétique

726 MW

de puissance d'énergie renouvelable

Émissions de gaz à effet de serre opérationnelles du Groupe (scopes 1, 2 et 3)

Objectif 2023-2030 : -23%

Réalisé 2023-2024 : - 2 %

Intensité carbone du portefeuille actions cotées de la Caisse des Dépôts

Objectif 2020-2030 : -55%

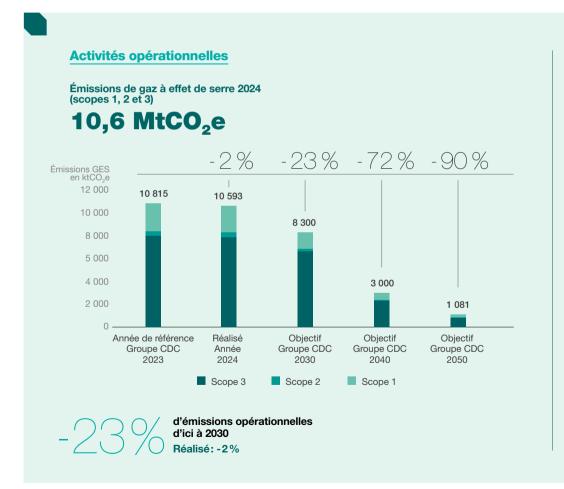
Réalisé 2020-2024 : -50 %



PLAN DE TRANSITION

Changement climatique

Le groupe Caisse des Dépôts s'est doté d'un plan de transition qui couvre à la fois ses activités financières et ses activités opérationnelles.



Activités financières

Émissions de gaz à effet de serre 2024 (scopes 1 et 2 des contreparties)

59 MtCO₂e

(65 % des encours totaux)

Portefeuilles	Mesure	Cible 2024-2030		
Corporate	•	-14%		
Immobilier	•	-52%		
Infrastructure	•	-		
Secteur public local	•	-		
Souverains	•	-		
Bonne couverture des données	• Co	Couverture partielle des données		

60%

Objectifs des investissements et financements compatibles avec les objectifs de l'accord de Paris d'ici 2028

Réalisé: 54 %



ADAPTATION

Changement climatique

Les conséquences du réchauffement planétaire sont déjà tangibles et vont se poursuivre. Parallèlement à sa contribution aux objectifs d'atténuation, le Groupe agit également pour l'adaptation au changement climatique des territoires et pour accroître sa résilience.

Impacts, risques et opportunités

Risques physiques sur les activités opérationnelles et sur les contreparties et projets financés (inondation, confort d'été et retrait des argiles, perte d'enneigement, vagues de chaleur et conditions de travail...).

Opportunités de développement de produits et services sur l'adaptation et impacts positifs associés.

Nos engagements

Politique adaptation adoptée en novembre 2024 avec le double objectif:

- → Suivre et maîtriser les risques physiques croissants liés aux impacts du changement climatique qui pèsent sur les activités opérationnelles et financières du Groupe.
- → Créer de nouveaux services et solutions financières pour aider les territoires à s'adapter au changement climatique.

NOS ACTIONS

- Cartographie des risques physiques et déploiement d'un outil de mesure dès l'instruction des projets.
- ✓ Déploiement des démarches d'adaptation par chaque entité.
- Offre d'accompagnement de l'adaptation des territoires pour les collectivités par la Banque des Territoires et lancement d'un Diag'Adaptation pour les entreprises par Bpifrance.
- Lancement de travaux sur l'adaptation dans les activités de financement.



Nos résultats

100%

des entités financières et non financières du Groupe ayant engagé une démarche d'adaptation d'ici à 2026

Réalisé: 63%

1200 M€

en faveur de l'adaptation des territoires par la Banque des Territoires

Réalisé: 78 M€ engagés

16%

des entreprises en portefeuille (en encours) ont fait l'objet d'un engagement actionnarial sur l'adaptation



ESRS E2 | Pollutions

Que ce soit dans ses activités opérationnelles de transport et logistique, ou indirectement au travers de ses investissements et financements, le groupe Caisse des Dépôts veille à maîtriser son impact sur les différentes formes de pollution.

Impacts, risques et opportunités

Pollution de l'air des activités opérationnelles de transport et de logistique (Transdev, La Poste).

Impacts (négatifs) indirects des investissements/financements dans des secteurs polluants.

et de traitement de l'eau.

→ Réduire la pollution de l'air en électrifiant les flottes de véhicules et en soutenant la transition vers la mobilité bas carbone.

→ Diminuer la pollution aquatique et financer

La lutte contre les pollutions

est encadrée par les politiques

→ Réduire les sources de pollution

promouvoir l'agroécologie.

Biodiversité, Eau, Climat du Groupe,

avec pour principaux engagements:

lumineuses, plastiques et chimiques;

réduire l'usage des phytosanitaires,

les infrastructures d'assainissement

Exclusions

Nos engagements **NOS ACTIONS**

- Remplacement des flottes existantes par des véhicules peu polluants.
- ✓ Prise en compte des sujets de pollution dans les critères ESG des métiers financiers et dans l'engagement actionnarial des contreparties.
- ✓ Zéro pesticide et engrais de synthèse dans l'entretien des espaces verts (engagement du fonctionnement interne).
- Mesure de la pollution aquatique (rejets) résultant des activités du Groupe d'ici à fin 2027.



Réduction des émissions d'oxyde d'azote (NO_)

TRANSDEV

Cible 2030 :-50 % vs 2018

Résultat 2024 : -47 % (en émission/100 km parcourus)

LA POSTE

Cible 2030 : -83 % vs 2020

Résultat 2024 : -38% (en émission absolue)

À noter

→ Les filiales opérationnelles les plus directement concernées, les groupes La Poste et Transdev. ont adopté leur propre politique dédiée.



Eau et ressources marines

Le Groupe s'engage à maîtriser son impact sur la ressource en eau, à en promouvoir une gestion responsable et à financer des solutions contribuant à la sobriété hydrique et au cycle de l'eau.

Impacts, risques et opportunités

Impacts sur la consommation et la qualité de l'eau des activités opérationnelles (en particulier pour Compagnie des Alpes) et les activités financées.

Risque d'approvisionnement en particulier pour les activités financées en zone de stress hydrique.

Opportunités de développement de produits et services sur la préservation de la ressource en eau et impacts positifs associés.

Nos engagements

Nouvelle politique eau adoptée en 2024 et structurée autour de trois axes :

- → Comprendre les impacts et évaluer la dépendance aux services écosystémiques de l'eau.
- → S'inscrire dans une démarche de sobriété hydrique.
- → Préserver la qualité de l'eau et des infrastructures.

Exclusions

 Entreprises dont plus de 20 % du chiffre d'affaires dépend de la production et/ou de la vente de pesticides.

NOS ACTIONS

- Prise en compte des sujets de pollution dans les critères ESG des métiers financiers et dans l'engagement actionnarial avec les contreparties.
- Mise en place d'Observatoires de l'eau et de démarches de sobriété hydrique par la Compagnies des Alpes.
- Continuum d'offres visant à mieux gérer la ressource en eau, dont le diagnostic (Aquagir et les Aquaprêts de la Banque des Territoires).
- Mesure de l'empreinte eau et/ou de la dépendance à la ressource hydrique des portefeuilles financiers d'ici à fin 2025.
- Analyse de l'exposition au risque de sécheresse et/ou de stress hydrique des portefeuilles, et estimation de la pollution aquatique (rejets) d'ici à fin 2027.
- Définition d'une trajectoire de réduction de la consommation d'eau d'ici à 2030.



Volume d'eau traité grâce aux projets financés

Objectif 2024-2028 : **1 900 millions de m³**

Réalisé : 415 millions de m³ en 2024 (soit la consommation annuelle d'eau de 7,6 millions de Français)

Moins de 4 % des prélèvements d'eau du Groupe ayant lieu dans des zones de stress hydrique

Pour en savoir plus

Synthèse de la politique eau



Biodiversité

Conscient des impacts et dépendances de toutes les activités économiques sur les écosystèmes, le groupe Caisse des Dépôts s'engage à intégrer la préservation de la biodiversité dans ses activités opérationnelles, ses pratiques, ses financements et son fonctionnement interne.

Impacts, risques et opportunités

Impacts négatifs des activités opérationnelles et financées sur la biodiversité, en particulier liés à l'artificialisation des sols pour les nouvelles constructions et infrastructures.

Risques physiques et de transition liés à la biodiversité pour les activités opérationnelles et les projets et contreparties financées, dépendances aux services écosystémiques fournis par la nature.

Pour en savoir plus

 Synthèse de la politique biodiversité

Nos engagements

Depuis 2022, le Groupe s'est doté d'une politique biodiversité, encore renforcée en 2025, structurée en quatre axes :

- → Mesurer les impacts et les risques liés à la biodiversité: une mesure réalisée chez 100 % des entités d'ici à fin 2025.
- → Réduire les impacts négatifs: renforcement des exclusions, engagement actionnarial.
- → Financer et soutenir la protection de la nature : 6 Md€ entre 2024 et 2028.
- → Accompagner la recherche et la formation:
 1,35 M€/an d'ici à 2030.

Exclusions

- → Entreprises produisant ou négociant des commodités agricoles à haut risque de déforestation (caoutchouc naturel, café, cacao, bœuf, huile de palme, soja) et ne disposant pas de politique robuste contre la déforestation.
- → Entreprises dont plus de 20 % du chiffre d'affaires dépend de la production et/ou de la vente de pesticides.

NOS ACTIONS

- Intégration des enjeux de la biodiversité dans les analyses de préinvestissement ou de financement et dialogue actionnarial.
- Mesure des risques et impacts des portefeuilles CDC sur la biodiversité.
- Lancement du fonds de place Objectif Biodiversité.
- Participation à la coalition d'investisseurs « Nature Action 100 ».
- Zéro artificialisation nette des activités d'immobilier de placement depuis 2021.
- Gestion forestière durable et labellisée FSC ou PEFC (sur l'ensemble du patrimoine détenu).
- Cartographie des impacts en zones sensibles et mesure de l'artificialisation des sols.
- Adoption par les entités opérationnelles du secteur immobilier d'une approche « zéro artificialisation nette » à horizon 2030.

Nos résultats

Mobilisation en faveur de la biodiversité (dont eau et économie circulaire)

Objectif 2024-2028 : **6 Md€**

Réalisé : 1,7 Md€

Nombre d'hectares renaturés par CDC Biodiversité (stock)

Objectif d'ici à 2028 : **4 500**

Réalisé: 3 947

Réalisation d'une mesure d'empreinte biodiversité sur au moins une partie de l'activité

Objectif 2026 : 100 % des entités

Réalisé: 70%

1,35 M€

alloués à la recherche en faveur de la biodiversité en 2024

17



Économie circulaire et déchets

Que ce soit dans ses activités immobilières ou, indirectement, au travers de ses investissements et financements, le groupe Caisse des Dépôts vise la sobriété dans la consommation des ressources et cherche à maîtriser son impact sur la production de déchets.

Impacts, risques et opportunités

Gestion des déchets et matériaux de la chaîne de valeur immobilière, et des activités financées.

Opportunités de développement de produits et services sur le développement de l'économie circulaire et impacts positifs associés.

Nos engagements

Les enjeux d'économie circulaire sont transversaux aux politiques biodiversité et climat, avec comme objectifs:

- → Favoriser l'écoconception, l'économie de la fonctionnalité, le réemploi, et l'allongement de la durée d'usage.
- → Prévenir la production de déchets et en améliorer la gestion, le tri et le recyclage.
- → Adopter une approche d'analyse de cycle de vie pour prendre en compte l'impact des matériaux de construction.

NOS ACTIONS

- Recours privilégié à des matériaux biosourcés et réemploi pour les développements immobiliers.
- Intégration des sujets de ressources, déchets et économie circulaire dans les critères ESG d'investissement et de financement et dans le cadre de l'engagement actionnarial.
- Financement du déploiement de l'économie circulaire.
- Meilleur suivi de la production des déchets de chantier par les activités immobilières.



Nos résultats

932 000 t

de déchets valorisés grâce aux projets financés par le Groupe en la matière, soit les déchets de 1,8 million de Français sur une année



Effectif de l'entreprise

Le Groupe vise à promouvoir les meilleures pratiques en matière d'employeur responsable, dans le cadre d'un dialogue social particulièrement actif. En 2024, de nouveaux engagements du Groupe ont été pris pour concrétiser les ambitions communes des différentes entités.

Impacts, risques et opportunités

Risques sur les conditions de travail, sur la santé et la sécurité des collaborateurs, notamment pour les activités opérationnelles.

Risques liés à la difficulté d'attirer et de développer des talents au sein du Groupe, opportunités liées à la promotion de la diversité.

Risques liés aux droits du travail à l'international.

Pour en savoir plus

 Déclaration Employeur Responsable

Nos engagements

Les principaux engagements du Groupe sont rappelés dans la déclaration employeur responsable, déclinés dans les accords sociaux et dans de nouvelles ambitions Groupe à 2028 :

- → Santé, sécurité et qualité de vie au travail (QVCT) :
- Prévenir les risques physiques et psycho-sociaux (-10 % de fréquence des accidents du travail*).
- Faire progresser la QVCT grâce à la négociation collective (100 % des entités avec un accord négocié*).
- Faciliter la conciliation vie privée/vie professionnelle.
- → Égalité professionnelle, diversité, handicap :
- Prévenir les discriminations.
- Favoriser la diversité et l'égalité des chances. (Index égalité F/H à 95 en moyenne*).
- → Attractivité et développement des talents :
- Accompagner les parcours professionnels.
- Développer les compétences (90 % des collaborateurs réalisant des formations *).
- → Droits humains et dialogue social :
- Respecter et promouvoir les grands principes internationaux sur les droits humains.
- Assurer une représentation effective des collaborateurs par la négociation collective.

NOS ACTIONS

Santé, sécurité et qualité de vie au travail :

- Droit à la déconnexion, télétravail, dispositifs de soutien à la parentalité et aux aidants familiaux.
- Enquêtes annuelles de satisfaction des collaborateurs sur la vie au travail.
- Dispositifs d'écoute et de traitement des situations de violence ou de harcèlement.

Égalité professionnelle, diversité, handicap :

- Nouvel accord Groupe relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Mise en place d'accords handicap ou équivalent au niveau des entités.

Attractivité et développement des talents :

- Dispositifs de partage de la valeur pour tous les collaborateurs (intéressement ou équivalent).
- Dispositifs de formation des collaborateurs.

* Périmètre France, sur *a minima* les entités représentant 80 % des collaborateurs du Groupe.



6712

collaborateurs au sein de l'Établissement public, **388 575** au niveau Groupe, dont plus des 2/3 en France

78%

des collaborateurs couverts par un accord négocié QVCT

100%

des collaborateurs France couverts par une convention collective, 75 % dans le monde

100%

des collaborateurs monde couverts par un dispositif de protection sociale

INDEX ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Objectif à 2028 : 95

Résultat : 92

46%

des collaborateurs de moins de 30 ans ou de plus 55 ans



Travailleurs de la chaîne de valeur

Signataire du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2000, la Caisse des Dépôts s'engage à respecter et promouvoir les droits humains des travailleurs dans toutes ses activités.

Impacts, risques et opportunités

Impacts des conditions de travail des fournisseurs et sous-traitants du Groupe notamment sur les activités de transport/logistique (Groupe La Poste) et immobilier (Icade et CDC Habitat).

Impacts indirects sur les conditions de travail des collaborateurs des entreprises financées notamment dans les secteurs à forts enjeux (immobilier, construction, distribution, fabrication...).

Risques juridiques et de réputation associés, en lien avec un manquement dans le devoir de vigilance.

Nos engagements

Comme rappelé dans sa charte finance responsable, sa charte déontologie et sa déclaration achats responsables, le Groupe s'engage à:

- → Veiller aux conditions de travail chez ses sous-traitants et fournisseurs au travers de ses démarches d'achats responsables.
- → Prendre en compte et promouvoir les droits humains chez les contreparties qu'il finance.

Exclusions/gestion des controverses

- → Activités contraires aux accords internationaux, conventions et normes en matière de droits humains principes directeurs des Nations Unies et de l'OCDE concernant les entreprises multinationales, conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).
- Traite des êtres humains, travail forcé travail des enfants.

NOS ACTIONS

Fournisseurs et sous-traitants:

- Mise en place de dispositifs d'alerte professionnelle ouverts aux collaborateurs des fournisseurs et sous-traitants.
- Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de suivi des sous-traitants chez les entités les plus concernées (CDC Habitat, Icade, Groupe La Poste).

Contreparties financées:

- Intégration d'un volet social dans l'analyse ESG des contreparties dont conditions de travail.
- Suivi des controverses spécifiquement sur les droits humains.
- Dialogue actionnarial sur les conditions de travail (salariés, achats responsables).

Toutes activités:

Élaboration d'une politique droits humains pour 2026.



Zéro litige

ou condamnation sur un manquement aux droits humains

38%

des entreprises des portefeuilles Gestions d'Actifs et Participations stratégiques ont fait l'objet d'un dialogue actionnarial sur les conditions de travail



Communautés affectées

Le Groupe s'attache à prévenir ses impacts négatifs et à accroître ses impacts positifs sur les communautés affectées. La cohésion sociale et territoriale est ainsi au cœur des missions du groupe Caisse des Dépôts, avec une nouvelle stratégie validée en 2025.

Impacts, risques et opportunités

Potentielles incidences négatives de certaines activités ou de certains projets financés (exemples : nouvelle infrastructure, activités extractrices dans la chaîne de valeur...), risques juridiques et de réputation associés.

Impacts positifs des activités

du Groupe sur la cohésion sociale et territoriale.

Pour en savoir plus

 Stratégie cohésion sociale et territoriale

Nos engagements

Au travers de sa stratégie Cohésion sociale et territoriale, le Groupe vise à :

- → Permettre à la population de se loger dans des conditions abordables et décentes (350 000 logements sociaux et intermédiaires entre 2024 et 2028).
- → Agir en faveur de la santé, du grand âge, et des publics fragiles (25 Md€ mobilisés entre 2025 et 2029).
- → Lutter contre les fractures territoriales (40 Md€ en faveur de la réindustrialisation entre 2025 et 2029).
- → Faciliter l'accès à la formation et renforcer l'inclusion sociale par l'emploi (3 millions de personnes formées par des structures d'insertion entre 2024 et 2028).

En parallèle, le Groupe s'engage à réduire ses externalités négatives directes et indirectes sur les communautés dans l'ensemble de ses activités.

Exclusions/gestion des controverses

- → Armements faisant l'objet d'interdictions par des traités internationaux signés et ratifiés par la France.
- → Pornographie, tabac, jeux d'argent.
- → Projets pour lesquels une expulsion forcée s'est déroulée sans compensation.

NOS ACTIONS

- ✓ 1^{er} financeur du logement social.
- Continuum de solutions allant du maintien à domicile à l'hébergement pour personnes âgées, gestion des retraites de 1 retraité sur 5.
- ✓ 1^{er} financeur des collectivités locales.
- Programmes de soutien ciblés des villes moyennes, des petites villes, des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des territoires ruraux et du maintien de l'industrie.
- ✓ Plateforme Mon Handicap, pour faciliter les démarches au quotidien.
- Plateforme Mon Compte Formation pour simplifier l'accès à la formation professionnelle, soutien de l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.
- Intégration d'un volet sociétal dans l'analyse ESG des contreparties et l'engagement actionnarial.



Nombre de logements sociaux et intermédiaires financés (construits ou acquis)

Objectif 2024-2028 : **350 000**

Réalisé : 122 860

Nombre d'établissements de santé financés

Objectif 2024-2028 : **1 400**

Réalisé : 252

Nombre de projets industriels soutenus

Objectif 2024-2028 : **770**

Réalisé : 168

Nombre de personnes formées via le financement de structures de formation et d'insertion

Objectif 2024-2028 : 3 millions

Réalisé: 2,19 millions

21

17,1 Md€

en faveur du secteur public local, une année record



Consommateurs et utilisateurs finaux

Le groupe Caisse des Dépôts a à cœur de construire et maintenir des relations clients de haute qualité, fondées sur la confiance et la transparence. Il s'engage à respecter les droits et à préserver la santé, la sécurité et les données personnelles de ses clients et utilisateurs finaux ainsi qu'à garantir un accès inclusif aux produits et services.

Impacts, risques et opportunités

Impacts positifs et opportunités liés à l'inclusion sociale des produits et services proposés.

Qualité des services proposés et satisfaction clients.

Risques sur la sécurité des personnes en cas d'accidents sur les sites et les opérations (tourisme, immobilier).

Impact négatif sur la protection des données personnelles des risques liés à la cybercriminalité.

Nos engagements

En faveur de ses clients directs et des ménages bénéficiaires, le Groupe s'engage à:

- → Gérer les relations avec ses clients et bénéficiaires de manière loyale, éthique et transparente en veillant à la primauté des intérêts des clients, conformément à sa charte de déontologie.
- → Veiller à la protection des données personnelles, selon une politique de maîtrise des risques de sécurité des données, et le strict respect de la protection des données personnelles.
- → Veiller à la santé et à la sécurité des consommateurs et utilisateurs finaux.
- → Permettre l'accès aux services essentiels, notamment en favorisant l'accès au droit et à la justice, l'accès aux services publics digitalisés, l'inclusion et l'accessibilité bancaire.

NOS ACTIONS

- Processus de réclamation et dispositifs de médiation.
- Dispositifs de remontée des incidents opérationnels.
- Mesures d'enquête de satisfaction chez les entités en lien avec des consommateurs.
- Dispositifs de protection des données au niveau de chaque entité et formation des collaborateurs.
- Procédures de sécurité des systèmes d'information (tests d'intrusion, audits, contrôle, formation des collaborateurs).
- Système de management de la sécurité des entités opérationnelles les plus concernées (Transdev, CDA).



100%

des violations déclarées par l'entité à la CNIL pour atteinte de données personnelles traitées

Nombre de points d'accès à des services de proximité

Objectif 2028 : **43 600**

Réalisé : 39 125

9,44 millions

de personnes accompagnées dans leur usage du numérique sur l'année écoulée (flux)

91 456

PME, TPE et/ou ETI et structures de l'ESS accompagnées (financements, investissements, garanties ou accompagnement non financier)

43 475

logements étudiants, logements jeunes travailleurs et hébergements d'urgence gérés (flux)

1,7 million

de clients bancaires fragiles accompagnés



Conduite des affaires

En matière de conduite des affaires, le groupe Caisse des Dépôts s'emploie à être exemplaire dans le respect des réglementations et des meilleures pratiques, en instaurant des relations équilibrées et responsables avec ses fournisseurs et sous-traitants.

Impacts, risques et opportunités

Risques éthique, déontologique et de corruption.

Risque de sécurité financière (fraude, blanchiment, financement du terrorisme).

Risque de non-respect des règles de la concurrence.

Nos engagements

Les engagements du Groupe en matière d'éthique des affaires et d'achats sont encadrés par différentes chartes et politiques Groupe, qui visent à:

- → Mettre en œuvre un socle commun de principes et de règles de bonne conduite qui s'applique à tous les collaborateurs (charte de déontologie du Groupe).
- → Lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).
- → Prévenir la gestion des conflits d'intérêts: garantir l'intégrité, la transparence et l'impartialité dans les décisions des individus et des organisations.
- → Imposer une tolérance zéro face à la corruption, au trafic d'influence et aux manquements à la probité.
- → Se doter d'un dispositif formalisé sur les achats responsables au niveau de chaque entité.

Exclusions

- → Produits financiers figurant sur la liste GAFI (Groupe d'action financière) et/ou sur la liste française et européenne des États et territoires non coopératifs
- → Relation d'affaires avec un bénéficiaire effectif non identifié avec certitude, avec un pays, une personne morale ou physique visée par une sanction financière internationale.

NOS ACTIONS

- Dispositifs anticorruption, LCB-FT, conformité bancaire et financière faisant l'objet de contrôles stricts.
- Existence de dispositifs d'alerte garantissant la protection des lanceurs d'alerte.
- Mise en place d'un nouveau comité de déontologie.
- ✓ Prise en compte des sujets d'éthique des affaires dans les analyses des contreparties financées (dont suivi des controverses, engagement actionnarial, vote en assemblée générale).
- Formalisation de démarches achats responsables, dont Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) au niveau de l'Établissement public.



Nos résultats

100%

des collaborateurs concernés par des formations Déontologie, Corruption, LCB-FT

Nombre d'entités ayant formalisé une démarche achats responsables

Objectif 2025 : **100**%

Réalisé: 75%

23 M€

d'achats auprès des entreprises du secteur protégé et adapté

92%

des paiements réalisés en respectant les délais de paiement standard (CDC)



Annexes

Synthèse de la politique climat – atténuation

NOTRE AMBITION : Rendre nos flux financiers et activités compatibles avec un développement neutre en carbone d'ici 2050.

Financer massivement les secteurs de la transformation écologique

Décarboner le « gris »

Éliminer progressivement les secteurs très émissifs

Contribuer au financement des objectifs nationaux sur le climat :

- 100 Md€ de financement (2024-2028) pour la transformation écologique et énergétique.
- 300 000 logements sociaux rénovés thermiquement financés (2024-2028).
- 6,7 GW puissance d'énergies renouvelables financée (2024-2028).
- 150 000 bornes de recharge financées (2020-2024).

Accroître l'alignement taxonomique des financements du Groupe.

Mesurer et gérer les risques climatiques de transition.

Aligner les émissions opérationnelles et financées sur une trajectoire 1,5°C:

- 95 % des émissions opérationnelles et 60 % des émissions financées couvertes par une cible compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris d'ici à 2028.
- Réduire de 55 % l'intensité carbone des portefeuilles d'actifs entreprises d'ici 2030 par rapport à 2020.

Décarboner le secteur immobilier :

- Réduire de 90 % les émissions opérationnelles sur 2023-2050, de 14 % les émissions des portefeuilles corporates sur 2024-2030 et de 52 % les émissions des portefeuilles immobiliers sur 2024-2030.
- Aligner les bâtiments détenus ou gérés sur des trajectoires 1,5°C, aligner les développements et les acquisitions sur des trajectoires compatibles 1,5°C.
- Réduire de 50 % l'empreinte carbone des portefeuilles de placement immobilier de la CDC.

Décarboner notre fonctionnement interne :

- Plus de 75 % de la consommation d'énergie de la CDC issue de sources renouvelables.
- Réduire de 46 % sur 2019-2030 les émissions de gaz à effet de serre du fonctionnement interne de la CDC sur les trois scopes.

Encadrer strictement notre soutien au secteur des énergies fossiles :

 Exclusions visant le charbon, les hydrocarbures non conventionnels, une partie du pétrole ainsi que les infrastructures de transport associées (voir le détail dans les lignes sectorielles dédiées).

Encadrer notre soutien aux transports carbonés :

- Cesser les financements et investissements incompatibles avec la Stratégie nationale bas carbone (autoroutes et aéroports, exceptions pour l'Outre-Mer).
- Cesser les financements aux entreprises des secteurs automobiles et aériens n'ayant pas de trajectoire 1,5°C.

Immobilier: traiter les passoires thermiques:

 100 % des DPE G traités d'ici 2025, des DPE F d'ici à 2027 et des DPE E à 2032.

Synthèse de la politique eau

NOTRE AMBITION: Le Groupe s'engage à maîtriser son impact sur la ressource en eau et à promouvoir une gestion sobre et responsable de cette ressource, afin de préserver durablement la qualité de l'eau et des infrastructures, pour ainsi contribuer à la résilience des territoires face aux défis climatiques et hydriques.

Comprendre les impacts et les risques du Groupe

S'inscrire dans une démarche de sobriété hydrique

Préserver la qualité de l'eau et des infrastructures

Empreinte eau : réaliser une empreinte eau et/ou une évaluation de la dépendance aux services écosystémiques liés à l'eau.

 100 % des entités financières auront réalisé leur empreinte eau et/ou leur évaluation à la dépendance à la ressource hydrique d'ici fin 2025.

Pollution aquatique: réaliser une première estimation de la pollution aquatique (rejets) issue des activités opérationnelles et/ou générées par les contreparties investies ou financées. d'ici fin 2027.

Risque sécheresse et stress hydrique :

pour les métiers financiers, évaluer l'exposition au risque de sécheresse et/ou le stress hydrique des différents portefeuilles financiers, d'ici fin 2027.

 100 % des entités financières ont réalisé une analyse de leur exposition au risque de sécheresse ou de stress hydrique d'ici 2027.

Cartographie des sites en zones de stress hydrique pour les métiers opérationnels.

Réduire la consommation interne d'eau :

les entités du Groupe définissent d'ici 2030 une trajectoire de réduction de leur consommation d'eau sur leur fonctionnement interne, et réduisent annuellement leur consommation d'eau en m³.

Mener un dialogue actionnarial sur l'eau avec les entreprises pour lesquelles le sujet est matériel.

Financer la sobriété hydrique :

 Nombre de m³ de perte d'eau évitée grâce aux projets financés (en millions).

Impulser des démarches de sobriété hydrique au sein des entités opérationnelles (immobilier notamment). Lutter contre les pollutions des milieux aquatiques.

Exclure tout financement et investissement dans des entreprises dont plus de 20 % du chiffre d'affaires provient de la fabrication ou vente de pesticides.

Mener un dialogue actionnarial sur la pollution de l'eau avec les entreprises pour lesquelles le sujet est matériel.

Financer la préservation de la qualité de l'eau et des infrastructures :

 Nombre de m³ de perte d'eau traités grâce aux projets financés (en millions).

Développer et mettre en place des actions et solutions visant à réduire leur impact négatif sur les milieux aquatiques dans l'objectif de conserver le bon état écologique des masses d'eau (métiers opérationnels).

Synthèse de la politique biodiversité

NOTRE AMBITION: Le groupe Caisse des Dépôts s'engage à intégrer la préservation de la biodiversité dans ses activités opérationnelles, ses pratiques, ses financements et son fonctionnement interne afin de contribuer activement à l'arrêt de l'érosion du vivant et dans la perspective d'accroître nos impacts « nets positifs ».

Mesurer les impacts et risques

Réduire les impacts négatifs

Restaurer la biodiversité

Mesurer l'empreinte biodiversité globale des portefeuilles financiers et des activités opérationnelles :

- 100 % des entités opérationnelles auront réalisé leur mesure d'empreinte biodiversité d'ici à 2026.
- Publication de l'empreinte biodiversité par k€ investi ou financé.

Mesurer les impacts localisés :

- Cartographier les impacts en zones sensibles.
- Mesurer l'artificialisation et la restauration écologique.

Mesurer les risques liés à la biodiversité

- Part du portefeuille présentant des niveaux de dépendance élevés ou très élevés aux services écosystémiques.
- Part du portefeuille présentant des impacts négatifs directs matériels sur au moins 5 des 12 facteurs de pression sur la biodiversité.

Zéro artificialisation nette : les métiers opérationnels du secteur de l'immobilier adoptent, à horizon 2030, une approche « zéro artificialisation nette ».

 0 surface artificialisée nette par les activités d'immobilier de placement à partir de 2022.

Lutte contre la déforestation: exclusion des entreprises des secteurs cacao, café, soja, bœuf, hévéa, huile de palme, bois et pâte à papier ne disposant pas d'une politique robuste de lutte contre la déforestation.

Lutte contre la pollution : exclusion des sociétés dont le chiffre d'affaires provient à plus de 20 % de la production et/ou de la vente de pesticides.

Lutte contre l'exploitation des fonds marins : exclusion des « pure players » et des projets de mines en eaux profondes.

Renforcer le dialogue actionnarial.

Comptabiliser les financements et les investissements en faveur de la biodiversité.

Dédier plus de 6 Md€ de flux sur la période 2024-2028, sur des actions visant à préserver la nature :

- Nombre d'hectares renaturés opérés.
- Nombre d'hectares forestiers détenus.

Accompagner les entreprises sur les enjeux biodiversité à travers des fonds biodiversité.

Contribuer à la mise en place d'outils financiers innovants en faveur de la biodiversité.

Animer une communauté interne pour contribuer à l'atteinte de l'objectif national « zéro perte nette de biodiversité ».

Soutenir les efforts de recherche :

 Montant alloué en faveur de la mission économique pour la biodiversité coordonnée par CDC Biodiversité.

Déclaration employeur responsable

NOTRE AMBITION: Le Groupe applique ses valeurs de tiers de confiance, d'intérêt général et de long terme y compris dans ses pratiques vis-à-vis de ses collaborateurs. Ses entités prennent une liste d'engagements pour leurs collaborateurs en tant qu'employeurs responsables.

Santé et sécurité au travail & Qualité de vie au Travail Égalité professionnelle, diversité, handicap

Attractivité et développement des talents

Droits humains & dialogue social

Renforcer la prévention des risques physiques et développer la prévention des risques psycho-sociaux.

Faire progresser la qualité de vie et des conditions de travail par la négociation collective et y intégrer la dimension de l'organisation du travail.

Faciliter la conciliation vie privée/vie professionnelle par des conditions de travail adaptées.

Principales cibles France 2028(1)

- Réduire de 10 % le taux de fréquence des accidents du travail.
- 100 % des entités disposant d'un dispositif d'écoute et de soutien psychologique et un processus de traitement de suspicions de situations de violences ou harcèlement.
- 100 % des entités ayant négocié un accord QVCT intégrant la dimension organisation du travail (2).
- 100 % des entités réalisent une mesure de la satisfaction au moins une fois/an⁽²⁾

Prévenir les discriminations.

Mettre en place des processus non discriminatoires dans la carrière et la vie au travail et atteindre un index égalité femmes-hommes de 95.

Renforcer l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes par les principes de la directive sur la transparence des rémunérations.

Intégrer les personnes en situation de handicap et favoriser le maintien dans l'emploi.

Associer les partenaires sociaux à la définition d'une politique handicap.

Principales cibles France 2028

- Index égalité F/H à 95 en moyenne.
- Former les responsables RH et les managers (1).
- Au moins 6 % de collaborateurs en situation de handicap (BOETH) en emploi direct (1).
- Accord handicap (ou mesure dédiée dans un accord)⁽¹⁾.

Promouvoir l'activité professionnelle à tous les âges.

Accompagner les parcours professionnels.

Développer les compétences à travers un plan de formation.

Reconnaître les compétences et la performance à travers les outils de rémunération pour tous les collaborateurs permanents.

Principales cibles France 2028

- 30 % de ses effectifs de moins de 30 ans et/ou de plus de 55 ans.
- 200 mobilités Groupe.
- 90 % des collaborateurs réalisant des formations par an (1).
- 100 % des collaborateurs concernés par un dispositif de partage de la valeur.

Promouvoir et respecter les grands principes internationaux sur les droits humains dans tous les domaines d'activité du Groupe.

Respecter le Code du travail et, pour chaque entité intervenant dans un pays étranger, le code du travail local.

Favoriser la mise en place d'un cadre de travail respectueux des libertés individuelles et de la vie privée tenant compte des enjeux de neutralité et de laïcité.

Promouvoir un dialogue social dynamique et constructif qui permet la représentation effective des collaborateurs par la négociation collective.

- 1. Pour les entités représentant 80 % des collaborateurs du Groupe.
- Hors très petites tailles.

Stratégie cohésion sociale et territoriale

Permettre aux Français de se loger dans des conditions abordables et décentes Agir en faveur du grand âge, de la santé et des publics fragiles Lutter contre les fractures territoriales

Faciliter l'accès à la formation et renforcer l'inclusion sociale par l'emploi

Intensifier le financement et la production d'habitat social et abordable.

Financer la réhabilitation des logements sociaux notamment les plus énergivores.

Cibles

- 350 000 logements sociaux et intermédiaires financés ou acquis (BDT, CDC Habitat) (2024-2028).
- 75 000 logements étudiant financés (BDT, CDC Habitat, Icade, La Poste Immobilier) (2025-2030).
- 300 000 logements sociaux rénovés thermiquement (BDT, CDC Habitat) (2024-2028) (cf. flux TE).

Renouveler son engagement au service de la santé & grand âge.

Favoriser l'accès à la santé/lutter contre les déserts médicaux.

Soutenir l'innovation et la souveraineté de la santé.

Financer un continuum de solutions allant du maintien à domicile à hébergement pour personnes âgées.

Assurer un niveau de vie décent aux retraités.

Favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et simplifier l'accès à leurs droits.

Contribuer à la transformation du secteur de l'aide sociale à l'enfance.

Cibles

- 25 Mds€ mobilisés en faveur de la santé et du vieillissement (Groupe, BDT, GDA, LBP, SFIL, BPI, GPS) (2025-2029).
- 1 400 établissements de santé & 1 100 établissements pour personnes âgées financés (2024-2028) (Groupe, BDT, LBP, BPI, SFIL, GPS).

Soutenir les collectivités locales.

Faciliter les investissements pour construire les quartiers de demain.

Favoriser l'industrie et la réindustrialisation.

Soutenir les villes moyennes, les petites villes et les territoires ruraux.

Diversifier les activités des territoires de montagne.

Soutenir l'économie sociale et solidaire et les entreprises à impact social.

Cibles

- 40 Md€ en faveur du maintien ou de la réimplantation d'industrie (BDT, BPI) (2025-2029).
- 770 projets industriels soutenus (2024-2028) (BD, BPI).
- 100 545 projets financés/accompagnés dans les QPV (BPI, BDT) (2024-2028).
- 3,2 Md€ mobilisés pour le programme PVD (BDT) (2020-2026).
- 2,5 Md€ mobilisés pour le programme ACV (BDT, Icade, CDC Habitat) (2023-2026).

Simplifier l'accès à la formation et à son financement.

Agir en faveur des personnes éloignées de l'emploi.

Accompagner le développement de l'offre de formations dans les secteurs à forts enjeux sociétaux.

Financer le développement des formations initiales, et technologiques et professionnelles, hors apprentissage ainsi que l'insertion professionnelle.

Cibles

- 3 millions de personnes formées via le financement de structures de formation professionnelle et d'insertion (2024-2028) (BDT).
- 3 millions de personnes formées (2022-2030) soit 400 000 par an dans le cadre du mandat « Compétences et métiers d'avenir » (BDT) Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques.

■ Nos rapports 2024















Retrouvez l'ensemble des rapports annuels 2024 sur : https://www.caissedesdepots.fr/rapport-annuel-2024

Vous pouvez retrouver l'ensemble des politiques ESG du Groupe et des rapports associés dans la « Librairie ESG » du site internet de la Caisse des Dépôts : https://www.caissedesdepots.fr/vous-etes-investisseur/librairie-esg

Édition

Groupe Caisse des Dépôts Direction de la communication, du mécénat et des partenariats



Conception graphique de ce document par PricewaterhouseCoopers Advisory

Contact : fr_content_and_design@pwc.com

Crédit : J.Sarago / Région Pays de la Loire Sédat Yagiz - CRTL Occitanie

Sédat Yagiz - CRTL Occitanie Charlène Pelut - CRTL Occitanie

Michel GAILLARD - REA - Caisse des Dépôts - 2021

EN SAVOIR PLUS

➡ Retrouvez le Rapport de durabilité ainsi que l'ensemble des rapports annuels pour 2024









Groupe Caisse des Dépôts 56, rue de Lille 75356 Paris 07 SP

Tel 01 58 50 00 00

caissedesdepots.fr





Ensemble, faisons grandir la France